Vol. XXXVIII   Saint-Boniface, Manitoba, 29 Juin 1910.   No. 34

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis 1.50
Europe (compris le port) 2.00

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
(Saint-Boniface, Manitoba.)



La Saint Jean-Baptiste

Nous regrettons que les nécessités de la campagne électorale nous interdisent un long rapport de la célébration de dimanche. Il convient cependant de dire que ce fut une imposante démonstration patriotique.

A neuf heures et demie, la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, avec ses officiers en tête, M. M C. F Cardinal, président, arrivaient en procession à l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Ils étaient environ deux cents, ce qui est remarquable comme nombre; et la procession générale se forma. Aux côtés de M. Alex. LaRivière, Président de la Société St-Jean-Baptiste de Saint Boniface faisaient groupe : M. A. L. Auger, 1er vice-président, M. S. J. Dussault, deuxième vice-président ; M. C. F. Cardinal, président de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

M. Roger Goulet, président de l'Union Métisse de St-Joseph, etc. etc.

Une fanfare puissante joua les airs canadiens.

Un jeune bambin, blond, joli, réveillé, faisait un magnifique petit Saint-Jean-Baptiste ; on l'avait installé dans l'automobile de M. Béliveau, avec son père M. Nap. Lévêque.

On prit le chapelain de la Société, Mgr. Dugas, à l'archevêché, puis la procession se rendit à l'église.

Mgr Dugas officiait, avec comme diacre M. l'abbé Paré, et comme sous-diacre M. l'abbé Gagnon. Le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé Joubert. Sermon remarquable par sa franchise, son courage, et aussi l'originalité de sa conception. Les discours de la Saint-Jean-Baptiste sont si souvent des panégyriques de nos vertus au lieu d'être des examens de notre conscience nationale !

Après la messe M. le président LaRivière a lu la magnifique adresse suivante à Mgr. Dugas, curé, chapelain de la Société et administrateur de l'Archidiocèse en l'absence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque :

A Monseigneur F. A. Dugas, P. A. V. G.

ADMINISTRATEUR DU DIOCESE DE SAINT-BONIFACE,

MONSEIGNEUR,

Le patriotisme canadien-français doit nourrir à une double source. La foi catholique, tout aussi bien que l'amour du sol et la vénération des ancêtres, est une condition indispensable de son existence.

L'histoire de certains des nôtres à l'étranger nous en donne une preuve incontestable. Quand le canadien-français reste uni à l'Eglise et à son clergé, il conserve son caractère distinctif au milieu des autres nationalités, il garde avec un culte admirable les traditions nationales qu'il lègue à ses nombreux descendants. Mais, si dans un mouvement de cupidité, il préfère des unions et des influences insidieuses à celle qui, par le ministère des parents ou des prêtres, a nourri son intelligence et son cœur aux jours de sa jeunesse, le sol de la patrie ne dit plus rien à son âme, le doux parler de France n'a plus rien d'harmonieux à son oreille, et il ne trouve aucune consolation dans ses descendants déjà mûrs pour l'apostasie.

On dit souvent : Le canadien-français qui abandonne sa langue perd bientôt la foi. Ceci est vrai

Mais il serait aussi vrai de dire que, parfois, le canadien-français sacrifie sa langue et les traditions ancestrales parce qu'il ne possède qu'un foi chancelante et qu'il a perdu le respect de l'Eglise et de ses ministres.

Le Société Saint Jean Baptiste l'a compris. Aussi, chaque année, au jour de sa fête patronale, on la retrouve au pied des autels, et aujourd'hui encore, par la voix de son Président, elle veut vous offrir l'expression de sa vénération, de son dévouement et de son amour pour notre mère commune l'Eglise catholique dont vous êtes, après notre illustre archevêque, le plus haut titulaire dans ce diocèse.

En venant ainsi hautement affirmer son attachement à la foi catholique, le canadien-français sent mieux que la source la plus vivifiante de son patriotisme descend de l'autel.

Je ne veux pas retracer ici tout ce que l'Eglise catholique a fait pour la patrie canadienne française. L'histoire nous la montre travaillant sans relâche au développement intellectuel et moral de notre pays.

A part les faits consignés dans l'histoire, il en est d'autres qui, pour être plus cachés, n'en ont pas moins contribue à la conservation et à la grandeur de notre race. Ce sont les prédications du haut des chaires paroissiales, c'est le travail infatigable et le zèle du prêtre pour répandre dans sa paroisse la morale du Christ, et y conserver intacte les traditions de nos aïeux.

La sollicitude du clergé s'etend à tous, au pauvre et au riche, à l'ouvrier et au bourgeois, à la vieillesse, à l'âge mur, à la jeunesse et à l'enfance. Des écoles, des maisons d'éducation surgissent où il dépense ses forces pour former le coeur et l'esprit des jeunes et les diriger dans le sentier du bien.

Dévouements obscurs, que vous êtes sublimes ! Héros cachés, que la patrie reconnaissante redise à jamais vos louanges !

Nous bénissons le Seigneur d'avoir placé à la tête de cette paroisse une succession non interrompue de ces âmes d'apôtres toujours prêtes au sacrifice pour l'avancement national. N'est-ce pas à elles que nous devons d'y avoir vu surgir un hôpital, trois couvents, un orphelinat, un juniorat, un collège, un petit séminaire, et cette superbe cathédrale, monument impérissable de votre piété et de l'ardeur de votre foi.

Bientôt, nous verrons s'élever un nouveau petit séminaire où les jeunes étudiants, appelés à la vocation sacerdotale, recevront une éducation spécialement adaptée à la sublimité de leurs futures fonctions.

En considérant tout ces édifices construits pour des oeuvres de charité ou d'éducation, nous pouvons dire fièrement devant l'avenir : la foi catholique et le patriotisme canadien-français vivront toujours dans l'Ouest canadien, en dépit des luttes ardentes qu'on leur livre !

Dans quelques jours, le Collège de Saint Boniface, institution née des amours de l'Eglise et de la patrie, ouvrira toutes grandes ses portes à ceux qui ont eu le bonheur d'étudier sous son toit béni. La société Saint Jean Baptiste souhaite bienvenue aux "Anciens" et s'associe d'avance à la joie des compatriotes qui vont se réunir pour quelques heures

Je ne saurais clore cette adresse sans saluer avec une joie inexprimable le nouveau drapeau de l'Union Nationale Métisse Saint Joseph de Manitoba, dont vous êtes l'estimé chapelain. Ce drapeau, superbe à la vue, parle avec encore plus d'attraits à la pensée et au coeur, puisqu'il symbolise la loyauté à la Couronne britannique rattachée à un long passé d'une gloire inaltérable conquise par la propagation et la défense de deux nobles causes, notre langue et notre religion.

Les métis sont nos frères par le sang, par la langue, par la foi, par les aspirations, et j'ai la certitude que leur drapeau national sera acclamé, aimé et respecté part tous les canadiens français.

Monseigneur, nous savons que vous avez à coeur la réussite des oeuvres de l'Eglise. Nous croyons donc vous être agréables en vous promettant nos plus ferventes prières afin d'obtenir du Ciel le plein succès des séances du Congrès Eucharistique qui doit s'ouvrir à Montréal en septembre prochain. Pendant ces jours de grâces pour le Canada catholique, de nos poitrines canadiennes françaises monteta vers le Ciel ce voeu pour Jésus-Hostie et le Sacré Coeur : Adveniat regnum tuum !

Veuillez, Monseigneur, nous accorder votre paternelle bénédiction.

La Société Saint Jean Baptiste
de Saint Boniface,
Par le Président.
A. C. LaRivière.

Mgr. Dugas répondit avec éloquence à cette adresse ; il félicita son auteur d'avoir été si complet et d'avoir si bien compris la véritable signification de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

• • •

Le choeur de la cathédrale a donné une très belle musique. Nous en avons publié le répertoire, mercredi. Merci à nos chantres. Un orchestre les appuyait de ses notes solennelles.

La quête a éte faite par mada-

A suivre sur la 4me page



Le Manitoba

Mercredi, 29 Juin 1910

La Victoire.

L'Honorable M. Roblin remportera une brillante victoire.

Le désarroi est déjà dans les rangs de la faction Norris, qui se voit justement abandonnée par tout ce que l'ancien parti libéral compte de plus sérieux et de plus pondéré.

Des milliers d'électeurs qui votent pour sir Wilfrid Laurier à Ottawa, appuient M. Roblin. Les ministres seront eux-mêmes élus à de fortes majorités.

L'hon. M. Roblin fera mordre la poussière au professeur Osborne dans Dufferin.

L'hon. M. Rogers marche de succès en succès dans Manitou. L'Honorable M. Campbell sera élu par une grande majorité dans Morris.

Nous demandons à nos paroisses de grossir partout les majorités.

M. Roblin ou M. Norris ?

Nous avons enumere, mercredi dernier les points saillants de de la politique administrative du gouvernement Roblin et nous avons signalé, de manière équitable croyons nous, les avantages qui en ont découlé pour la province.

Nous avons noté, entre autres: la solution du transport des blés par le contrôle et la réduction des taux sur les lignes de chemins de fer; la question du *meat trust*, auquel le gouvernement donne le coup de mort en établissant de grands abattoirs publics à Saint-Boniface; la réduction du coût du téléphone et la création d'un vaste réseau téléphonique à travers la province la taxation des compagnies de chemins et des grandes corporations en lieu et place du peuple; la construction de nombreux canaux de drainage, de ponts, d'édifices publics, etc; une sage administration générale marchant de pair avec une énergique politique de développement de nos ressources; enfin la restauration, sur les marchés, de notre crédit provincial et un surplus budgétaire de $624 000, à la dernière session.

Cela, c'était le côté *affaire*, le côté *progrès* de la question. C'était l'examen des mérites du gouvernement sans faire entrer en position comparative le groupe d'hommes qui cherchent à culbuter ce gouvernement.

M. Norris et ses amis se sont réunis en convention, il y a quelques mois; ils ont adopté un programme si banal, si vague, si *lieux communs*, que les orateurs de l'opposition ne s'en occupent à peu près pas dans leur campagne électorale. Comme agent de prospérité, comme facteur d'oeuvres utiles, comme idées positives, ce programme ne dit rien. Mais comme moyen de bouleversement, c'est complet.

Nous voulons de nouveau attirer l'attention de nos lecteurs sur le projet d'Instruction obligatoire et sur l'Université d'Etat. Dans les circonstances actuelles et avec le caractère que M. M. Norris et Osborne veulent donner à ces lois, nous devons repousser les deux projets. Au reste l'électorat en bloc, dans toute la province, est opposé à l'Instruction obligatoire et à cette Université Osborne. Faites disparaître la douzaine de hâbleurs qui se gargarisent la gorge de ces grands mots de science et de progrès—sans y connaitre plus que les autres—et personne ne songerait à faire passer dans les statuts des lois qui porteraient atteinte à un principe de liberté sans donner aux enfants une once de science de plus.

Comté de St-Boniface

Jamais l'élection du comté de Saint-Boniface ne s'est présentée dans des circonstances semblables à celles dans lesquelles nous faisons la lutte.

Des libéraux de vieille date se prononcent pour M. Bernier avec une spontanéité, une emphase qui surprendront les partisans de M. Norris et leur feront comprendre qu'on ne joue pas avec les lois de l'honneur et de la justice.

A ces anciens adversaires nous tendons la main avec la cordialité et le respect qu'on doit à des gens de cœur et de courage.

Inutile de dire que les anciens amis de M. Bernier se sont ralliés autour de lui et, avec les recrues nouvelles, travaillent ardamment.

Nous demandons à tous ceux qui appuient M. Bernier de ne pas ralentir un instant dans leur travail. Si chacun se maintient à son poste, si chacun donne son coup d'épaule, M. Bernier remportera une victoire qui sera, non pas le triomphe d'un parti, mais le triomphe d'une revendication populaire.

Les assemblées contradictoires commenceront le 1er juillet dans le comté. Nous invitons l'électorat à s'y rendre.

Les deux candidats seront là.

Encore une fois, du travail—du travail constant, persévérant, méthodique, et la victoire sera grande. Nous demandons à nos amis non pas un enthousiasme inactif, mais la détermination froide de gagner une bataille, que nous voudrions décisive par son écrasante majorité.

Les Stock-Yards

La commission chargée par le gouvernement de s'occuper de la question des cours à bestiaux nous annonce quelle a aplani toutes les difficultés et que nous aurons ces cours à St-Boniface. Les abattoirs municipaux seront installés tout à côté. C'est une nouvelle qui réjouira toute notre ville et qui aura sa répercussion dans toute la province.

Celà veut dire que les cultivateurs et les consommateurs achèvent de se faire plumer par le trust de la viande. Le gouvernement Roblin a solutionné cette question de main de maître.

Notre, ville par les facilités de chemin de fer, qu'elle offre, méritait cette bonne fortune. Des centaines de mille piastres vont être dépensées ici.

Dans Assiniboia

M. Aimé Bénard a comme adversaire M. R. A. Bonnar, avocat de Winnipeg. M. Bonnar a jusqu'ici appuyé le gouvernement; il parait que des démêlés avec le procureur-général nous valent cette volte-face. Question de galette, probablement.

M. Bonnar n'a rien qui le recommande particulièrement à l'électorat du pays.

Il a déjà tâté de politique municipale; il s'est fait battre.

Lors des dernières élections fédérales, il voulut parler pour M. Haggart, le candidat conservateur Or il ne fit que des gaffes; les amis de M. Haggart durent l'éliminer des assemblées qui se faisaient alors partout dans la ville.

C'est dire que son tact et son habileté dans les choses publiques ne sont pas extraordinaires.

M. Bénard va remporter la victoire sur cet adversaire inattendu — et pas dangereux.

Nous comptons que les paroisses du comté d'Assiniboia feront leur devoir et qu'elles donneront à M. Bénard, qui les a bien servies, une majorité encore plus substantielle que la dernière fois;

Ce ne serait pas peu dire.

La Verendrye

L'élection de M. Lauzon parait assurée par une belle majorité.

Nous signalons d'une manière spéciale aux électeurs du comté de LaVérendrye la lutte inlassable faite par M. Lauzon, à la Législature contre le *trust* de la viande.

M. Lauzon, qui connait l'industrie de la viande pour s'y être livrée depuis trente ans, n'a cessé de dénoncer les vampires qui suçaient le public et faisaient des bénéfices démesurés au détriment de l'éleveur et du consommateur.

Nous annonçons ailleurs l'installation prochaine de *stock-yards* et de marchés publics à St-Boniface.

M. Lauzon a été l'un des plus actifs artisans de cette oeuvre

Encore à la dernière session M. Lauzon s'exprimait de façon très précise à la Chambre. Il a vu clair, et son conseil est bon puisque le gouvernement l'adopte dans son intégralité. M. Lauzon s'exprimait ainsi :

L'éleveur et le consommateur, bénéficieront tous deux de l'établissement d'abattoirs publics. M. Lauzon donne un exemple qui peint sur le vif toute la situation.

Prenant comme article de marché un boeuf de 1.200 livres, il compara les prix des différentes parties de l'animal débité, lorsque la viande passe par les mains des marchands de gros et lorsqu'elle passe directement du cultivateur au boucher détailleur. Or, le résultat de ces chiffres, irréfutés, c'est que pour chaque boeuf de 1200 livres vendu aux marchand du monopole, le cultivateur perd $6.00, et le consommateur paie $12.28 de plus.

Avançons dans le calcul. La ville de Winnipeg, à elle seule, dépense chaque jour cent têtes de bétail; multipliez cette centaine par $12 28 et vous vous apercevrez que le consommateur se fait tondre de $1 228 chaque jour par le trust de la viande, dans la seule ville de Winnipeg.

Multipliez ces $1228 par les 365 jours de l'année, et vous arriverez au chiffre énorme de $448 220 !

M. Lauzon estime à environ $152.000 le chiffre surélevé de cette sorte, sur les viandes autres que boeuf: en tout $600.220.

De son côté, le cultivateur verse dans les coffres du monopole $6.00 par tête de bétail; or, le cultivateur a vendu l'an dernier 36.500 têtes: total $219.000; la perte ainsi subie dans la seule vente du mouton et du porc se monte à $125.000; perte totale pour le cultivateur $344.000.

Donc, 600 220 de perte pour le consommateur, et $344 000 de perte pour la classe agricole. Le remède à cet état de choses criant, c'est l'abattoir public, où le cultivateur vendrait directement au boucher en détail—un abattoir qui serait sujet à l'inspection d'un fonctionnaire public, agissant pour la ville ou le gouvernement, et qui examinerait strictement la viande. Ceci tiendrait en échec les combinaisons du trust donnerait aux consommateurs une garantie de la qualité de la viande.

* * *

Cela vaut mieux que les petits dîners et la petite cabale de M. William Molloy

Aussi M Lauzon sera-t-il élu à une belle majorité



Dans Carillon

Voilà un comté où il faut surtout souhaiter que les électeurs fassent leur devoir.

Elire M. Chevrier serait un véritable malheur pour nos intérêts nationaux.

M Chevrier n'a que du mépris pour ce qui s'appelle dévouement, droiture d'intentions, loyauté publique, amour de son pays. Pour lui, la politique c'est un moyen de parvenir aux honneurs, de s'accaparer du patronage. de tout contrôler, *d'arriver* en un mot.

Il a fui Saint-Boniface, où il se sentait rejeté, battu, fouetté par le mépris même de ses anciens amis.

Ce qui n'est pas bon pour le comté de Saint-Boniface ne doit pas être bon pour le comté de Carillon.

M. Chevrier a bien du fer au feu dans le moment !

Il doit commencer à s'apercevoir que le monde n'est pas aussi imbécile qu'il le pensait, et qu'à force de vouloir jouer au plus fin il va lui-même aller au fond du sac.

Il s'en passe de jolies !
On sait ce qu'on sait !
C'est très drôle !
C'est aussi très triste !
Débrouillez-vous.

* * *

Nous avons les meilleures nouvelles de ce comté M. Préfontaine, comme tous les autres candidats opposés à M. Norris, voit d'anciens libéraux se tourner de son côté.

Honneur à lui et honneur à eux

On sent que la bataille se fait sur un principe—un principe de liberté que M. Norris, M. Osborne et M. Chevrier regretteront d'avoir mis au jeu.

Nous félicitons M. Préfontaine de la belle et noble bataille qu'il fait. Nous souhaitons vivement son succès par une majorité de belle envergure.

M. Préfontaine a bien servi son comté; tout en prenant une part active aux travaux généraux de la législation, il a constamment surveillé les intérêts de ses commettants.

M. Chevrier, parcourant le comté aura toujours sous les yeux les travaux nombreux exécutés par le gouvernement à la demande de M. Préfontaine. C'est là une petite ironie que M. Préfontaine peut s'offrir contre M. Chevrier, en attendant qu'il le renvoie à Winnipeg, bien battu, le 11-juillet prochain.

Assemblees de M. Albert Prefontaine

Juin 29, St-Jean-Baptiste, école Morrissette, dans la soirée. Juin 30, Ste-Elizabeth, école du village dans la soirée. Juillet 1, St-Malo, village, soirée. Juillet 2, Sarto, chez M J. Kohut, soirée, Juillet 3, St-Pierre, salle municipale, soirée. Juillet 4, Steinback, chez M. Fraser, soirée. Juillet 5, LaBroquerie, salle municipale, soirée. Juillet 7, Marchand, 6h. p. m., chez M. Salomon Charette; aussi à à Bedford, chez M. Joseph Sauvé à 8 h p.m Juillet 8, Sandiland à midi, chez M. H. Léger. Aussi à Woodridge, à 8h. p. m. à la maison d'école.

M. M. Préfontaine et Chevrier adresseront conjointement la parole.

Argents obtenus par M. Prefontaine pour travaux dans le comte de Carillon.

Ponts flottants et ferry, à Morris : $1.500.

Un canal entre les municipalités de Montcalm et Morris $250.

Un chemin et un canal entre Morris et Ste-Elizabeth : $1.000.

Un canal égoutant le marais, près de Union Point : $900.

A la Municipalité de Salaberry : $2.500.

Octroi spécial pour construction à la Société d'Agriculture de Carillon, à St-Pierre, $2.000.

Pour des chemins à Sarto : $3.000.

Municipalité de Hanover : $1.500

Friedsenfeld au sud de Steinback : $1.000.

La Broquerie : $3.000.

Nous en passons.

Le total des octrois obtenus par M. Préfontaine se monte à environ, $25.000.

Promesses

M. Chevrier promet aux électeurs de Carillon—s'il est élu—des banques, des chemins de fer, des maisons d'écoles, à tous les coins de route. S'il fallait le croire, les électeurs, après les élections, —s'il est élu—n'auraient qu'à se laisser vivre. Seulement il a déjà été député de St-Boniface; il a fait les mêmes promesses à peu de chose près; n'en a pas tenu une seule, et il a été battu.

Après avoir fait sans succès tous les efforts du monde pour se faire choisir comme candidat dans tous les autres comtés français, il s'est choisi lui-même comme candidat dans Carillon, le comté où il est le moins connu.

D'ici la votation, les électeurs apprendront à le connaître, s'informeront au besoin de lui à leurs amis et même à quelques-uns de leurs anciens adversaires du comté de St-Boniface, et soyez certains qu'ils le renverront à ses foyers gros Jean comme devant.

ASSEMBLEES

Monsieur Joseph Bernier a l'honneur d'annoncer les assemblées suivantes:

Juillet 1er Niverville 8h. p. m. [village
— 2- Ste Agathe 8h. p m. [village
— 3- St Adolphe midi vil.
— 3- St Norbert 8h. p. m.
— 4- St Boniface 8h. p. m.
— 5- Norwood 8h. p. m.
— 6- St Vital Est 8h. p. m. [Ecole Mager
— 7- St Vital Ouest 8h. p. [m. Village

L'adversaire de M. Bernier est cordialement invité avec ses amis.

DIEU SAUVE LE ROI!

NAISSANCE

Le 20 du courant, M. Louis Bochard a été l heureux père d'une petite fille, qui a reçu noms au baptême de Germain-Philomène. Marraine: Mademoiselle Philomène Bochard. Parrain: M. Maurice Dumousseau

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

No 28

Au premier moment il s'était emporté, il avait répété qu'il ne paierait rien, qu'il avait dépensé déjà en faisant instruire son fils plus que ne valait l'héritage de l'oncle de Montrevault; qu'il n'avait pas d'argent, au surplus. Ces 1500 francs, ils étaient dans la métairie depuis des années, et pour les en séparer, il fallait vendre des bêtes, ou des arbres, déchoir, se priver encore! Non, il laisserait plutôt s'accomplir la menace. On verrait si ce fils indigne oserait aller jusque là, poursuivre son père l'amener en justice! Pendant vingt-quatre heures, Julien Noellet s'était tenu à cette résolution violente......A la réflexion, cependant, il avait cédé, car il la devait cette part d'héritage. Il avait, dans son esprit, désigné Vermais et Fauveau pour acquitter les dettes de Pierre. Et il les menait maintenant au marché, ses bons boeufs. Comme cette humiliation lui pesait de se sentir vaincu par son fils, et contraint d'obéir à la loi, puissance de second ordre, à ses yeux, et subordonnée jusque-là à son autorité domestique!

Il se trouvait arrivé au bas d'une petite côte qui se lève à peu de distance de Beaupréau. Vermais et Fauveau montaient la pente de leur même allure forte et pacifique. Il les regarda encore, sous le soleil, superbes, roux comme des châtaignes mûres, et songea en lui-même: " Il vaut mieux que Jacques soit mort Il aurait eu trop de peine."

Puis, connaissant que la ville était proche, il tira sa courte pipe de son gousset, et l'alluma, pour se donner contenance selon la coutume qu'il avait. Le valet, content de voir les toits monter dans le ciel plus clair, lui qu'aucun souci ne hantait, s'était mis à chanter une chanson. Noellet le rejoignit, et tous deux, flanquant les bêtes de chaque côté, firent leur entrée dans Beaupréau.

Les rues étaient pleines de blouses bleues et de coiffes blanches en mouvement vers le marché. De toutes parts cette foule, avec la continuité régulière des ruisseaux, coulait et se déversait dans le vaste champ en pente, déjà encombré d'un tel grouillement d'hommes et d'animaux qu'on n'apercevait plus la glaise jaune du sol. Les nouveaux arrivants entraient quand même dans cette masse, y produisaient un remous d'un instant, s'arrêtaient et se fondaient avec elle. Le valet de la Genivière, quand son tour fut arrivé, ne fit point autrement : il saisit Vermais par une corne et, avec un petit sifflement qui leur disait d'être sages, il poussa ses boeufs en avant. Ils n'allèrent pas loin Un gros marchand de la Villette fit un signe à Julien Noellet, et le valet, posant l'aiguillon en travers, tint ses bêtes immobiles.

Ce n'était pas la première fois que Julien Noellet vendait des boeufs pour la boucherie. D'habitude, il ne pensait guère au sort prochain qui les attendait. Mais, cette fois, il vit en imagination le maillet de l'assommeur s'abattre sur l'étoile blanche que Vermais et Fauveau portaient tous deux au front, et au moment de conclure le marché, il hésita.

—C'est pour les tuer que vous les voulez ? demanda t-il.

—Pas autre chose, dit le marchand en riant. Croyez-vous que je les achète pour leur faire des rentes?

Il fallait cependant bien se résigner. Julien frappa dans la main de l'acheteur, et se tournant vers le domestique :

—Toi, dit-il, tu as entendu : dans deux heures tu les livreras à l'entrée de la route du Pin. Après, tu pourras aller à tes affaires, si tu en as. Voilà quarante sous pour ta dépense.

Le valet fut stupéfait de voir son maître vendre ses boeufs, sans en racheter d'autres et lui donné congé de si bonne heure. Les yeux ronds, sans bouger, il semblait attendre la suite de cet ordre, évidemment incomplet.

—Touche donc tes boeufs, sapré gars, et ne me regarde pas comme ça ! cria le métayer, d'un ton qui mit fin aux incertitudes du valet.

Et brusquement il se retourna, entraînant le boucher hors du champ de foire, pour terminer l'affaire et recevoir le prix au cabaret, tandis que ses deux grands boeufs reculaient, les cornes basses, à travers la foule.

Julien Noellet n'était pas buveur. D'ordinaire, il ne faisait que passer dans les auberges. Il s'y attarda ce jour-là, d'abord avec le marchand auquel il venait de vendre ses boeufs, puis avec des métayers, des gens de toutes les paroisses des Mauges qu'il voyait rarement et qu'il se contentait, d'habitude, de saluer en passant. Il leur offrait à boire, parlait haut et beaucoup avec eux, sans jamais traiter d'une affaire quelconque et sans quitter la table où il avait déjeuné.

Les anciens du Fief ou de Villeneuve qui le voyaient ainsi, à la même place, boire et fumer, comme pour s'étourdir, lui taciturne et sobre entre ceux de sa race, disaient entre eux :

—Croirait-on que c'est lui? Depuis la la mort de son gars on ne le reconnait plus.

Il avait en effet bien du chagrin, le métayer de la Genivière, et il buvait pour oublier.

Vers le coucher du soleil seulement, il sortit de l'auberge et au lieu de prendre la route du Fief, se rendit chez son notaire qui demeurait dans le milieu de la ville Il n'était pas ivre, mais il commençait à se sentir la tête lourde et les jambes molles.

La vue des panonceaux de l'étude le remit un peu d'aplomb.

—J'apporte de l'argent, dit-il, dès qu'il fut entré dans le cabinet à rayures noires et vertes où tant de ses pareils avaient défilé depuis le matin.

—De l'argent, maître Noellet, dit le notaire, et pourquoi ?

—Pour envoyer.

—Ma foi, je ne vous connaissais pas de dettes.

- Ce sont les fils qui en font répondit le métayer.

Sans s'expliquer davantage il chercha sa bourse de cuir, prit un à un les louis d'or, et les rangea sur le bureau, par pile de cinq, se défiant de lui même et recomptant chaque pile.

Après la septième il s'arrêta, et dit gravement :

—Voilà Vermais.

Il se remit à compter. A la quatorzième il dit encore :

—Voilà Fauveau.

Enfin lorsque, sur l'acajou fané du meuble, les 1500 francs furent déposés en quinze petites tours d'or lentement extraites de la vieille bourse et lentement abandonnées par la main qui les édifiait :

— Voilà l'héritage de l'oncle Thomas de Montrevault, ajouta le métayer.

— Je me rappelle l'affaire, dit le notaire le legs était fait à votre fils.

— Oui

— Et c'est à lui qu'il faut envoyer l'argent?

— Oui. Mais je voudrais que vous lui écriviez en même temps.

— Facile, maître Noellet, très facile : je lui dirai ?

— Vous lui direz que maintenant qu'il est payé, il n'y a plus rien de commun entre lui et moi, plus rien, vous entendez ?

— Très bien.

— Vous lui direz encore que j'ai défendu à sa mère et à ses soeurs de lui écrire, et que ses lettres, je ne les recevrai plus, ni personne chez moi.

— Vraiment, maître Noellet, dit le notaire, qui était un homme conciliant, vous me donnez là une commission...

—Vous ne voulez pas la faire ? interrompit le métayer.

— Je sais que votre fils vous a causé des déceptions......

— Vous ne voulez pas, alors ? répéta Julien Noellet en avançant la main pour reprendre son argent.

— Si vous y tenez absolument...

— Eh bien, faites-la : les raisons voyez vous, ça me regarde, je suis le père.

Le notaire connaissait bien sa Vendée. Il reconduisit le client jusqu'à la porte, et le laissa partir sans renouveler l'objection

Julien Noellet serra autour de son poignet la cordelette de son bâton, traversa quelques rues de la ville, et, dans le soir tiède, reprit la route du Fief Sauvin.

Il marchait à longues enja

C'était l heure où les derniers métayers ou marchands revenaient dans leurs carrioles, avec femmes, enfants et marchandises. En apercevant le maître de la Genivière, ils ralentissaient le trot de leur cheval et proposaient à Julien de monter. Mais il se sentait le sang tout brûlant, et refusait, espérant que la marche le calmerait.

— Non, disait-il, une autre fois.

— Tu as vendu tes grands boeufs, dis ?

— Oui.

Tu n'en as donc pas racheté que tu t'en vas comme ça.

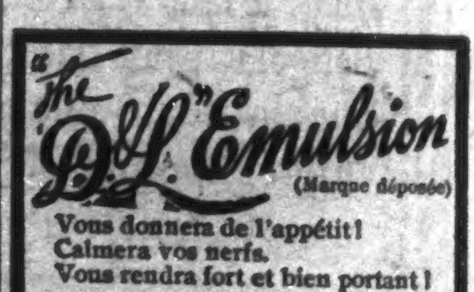
Cette question, dix fois répétée, exaspérait le paysan.

Quand il fut rendu près du moulin de Haute-Brune il quitta la route, afin d'éviter de nouvelles rencontres. Son dessein était de rentrer à la Genivière par les prés. La nuit approchait. L'ombre avait saisi la vallée, seules les hauteurs, à droite et à gauche, gardaient une aigrette de lumière: un dernier champ de blé, un bouquet d'arbres qui voyaient encore le soleil en allé. Bientôt toute flamme disparut, et la brume, venue des eaux prochaines, épaissit le crépuscule autour du paysan.

(*A suivre*)

ON DEMANDE

Une jeune servante, bons gages. S'adresser 192 ave. Provencher St-Boniface.



LE "MANITOBA."

En vue des prochaines élections, LE MANITOBA sera expédié pour la somme de 50 cts à toute personne qui s'abonnera d'ici au 20 juillet. L'abonnement sera bon pour un an à partir du 20 juillet. Avis aux annonceurs et agents d'annonce.

Chez Nous ET Autour de Nous

—L'hon. M. LaRivière est reparti samedi pour Montréal.

—Téléphone du comité central de M Bernier: MAIN 10.412.

—On demande une cuisinière pour l hôtel St. Georges, Saint-Boniface. S'adresser immédiatement.

—M. J. B. Leclerc a ouvert un vaste et magnifique salon de crème à la glace à l'arrière de son magasin.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

M. J. T. Dumonchel, actuellement en voyage d'Europe, nous écrit d'Irlande qu'il a fait une magnifique traversée.

—Les examens de l'Académie Provencher, auront lieu demain, le 30 juin, à 9.30 p m. Parents et amis sont cordialement invités.

—Grande assemblée publique lundi, le 4 juillet à l'Hôtel-de-Ville, convoquée par M. Joseph Bernier. L'adversaire de M. Bernier est invité à y assister.

—On demande un agent connaissant bien St-Boniface, pour vendre des parts d'une compagnie établie; bons gages S'adresser au au No. 649 Block Somert Winnipeg.

—Demandé: Un agent parlant le français pour solliciter de l'assurance sur la vie pour une compagnie bien établie. Contrat libéral offert. Adressez: P. O. Box 636, Winnipeg.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood. Bernier et Beaupré .512 McIntyre Block Winnipeg

—Le Rév. Frère Joseph, le directeur de l'Académie Provencher partira vendredi soir, pour Détroit, Etats-Unis, afin d'assister à la Convention de l'Association enseignante catholique des Etats-Unis.

MM. Sénécal et Smith ont gagné le gros procès que leur avait intenté la Winnipeg Stone Company, à propos des travaux de la cathédrale de Saint-Boniface. MM. Bernier, Blackwood, Bernier & Beaupré avaient charge des intérêts de MM. Sénécal et Smith.

—Nous tenons à corriger une erreur qui s'est produite dans nos notes locales. Il y a deux semaines nous annoncions que la J H. Tremblay Co. Ltd. avait obtenu un contrat de $300 ; tandis que le vrai montant est $300,000. Il y a longtemps que M. Tremblay a laissé les contrats de $300 !

—Prière de ne pas oublier le magnifique programme que le Choeur de la Cathédrale exécutera à St-Jean-Baptiste, dimanche, le 3 juillet. Départ à 7.25 A. M. Prix du billet, aller et retour, $1 50, valide seulement sur les quatre derniers wagons du convoi régulier, et spécialement réservés aux membres du Choeur et leurs amis. Afin d'éviter tout désappointement, hâtez-vous d'acheter vos billets dont le nombre est limité à ces quatre chars. Ample accomodation a été assurée pour tous à Saint Jean Baptiste. Billets en vente chez M. J. B. Leclerc, St-Boniface, et à la librairie Kerouack, Winnipeg. Les tramways Electriques laisseront aux coins des Rues Provencher et Thibault à 6.30 pour transporter les passagers à la stations du C. N. R.

L'effet salutaire du fer dans le corps affaibli par la maladie le surcroît de travail ou l'anémie est bien connu. Le Ferrovim est une préparation qui fournit cet élement précieux de la manière la plus efficace, en combinant avec les qualités nutritives du boeuf, l'action légérement stimulante du vin de Xérès. Le Ferrovim coute $1 bouteille chez les pharmaciens.



CONTRE LES DOULEURS DU DOS, SCIATICA, PLEURÉSIE, POINTS DE COTÉ, CRAMPES, NÉVRALGIE, RHUMATISME

25 sous pièce, renfermé dans des boîtes hermétiques. Rouleaux d'une verge $1.00; peuvent être coupés de différentes dimensions.

Méfiez-vous des imitations sans valeur.

DAVIS & LAWRENCE CO. Montréal.

Nos Lunettes

Nous ne livrons nos verres-lunettes qu'après examen complet de la vue. Si vous en avez besoin, venez nous voir, car nous garantissons satisfaction. Nos prix sont raisonnables.

R. A. McRuer
Pharmacien-Opticien
84 Ave Provencher, St. Boniface

Les tablettes de Chamberlain pour le foie et l'estomac, vous remettront les nerfs dissiperont la migraine, empêcheront le découragement et ravigoteront tout le système. Vendu par tous les pharmasiens.

Asssemblees Publiques

Convoquées par M. J. B. Lauzon, M. P. P. candidat dans "Lavérendrye" aux endroits suivants:

Jeudi le 30, à 8 heures, p. m. à la maison d'école de l'Isle des Chênes.

Vendredi 1 Juillet, à 8 heures, à Niverville.

Samedi, le 2 de juillet, à 8 h p. m., à la maison d'école de Grande-Pointe.

Lundi, le 8 juillet à huit hrs. p. m., à la salle municipale de Lorette.

Mardi, le 5, à huit hrs., à l'école de Prairie Grove.

Mercredi, le 6, à huit hrs., à l'école de Rosewood.

Jeudi, le 7 juillet, à 8 heures, p. m., à la salle municipale de Ste Anne.

Tous sont cordialement invités à ces assemblées. M. Wm. Mulloy; l'adversaire de M. Lauzon est spécialement invité

Dieu sauve le Roi!

MENUS PROPOS

(Conte pour les messieurs très sérieux)

LES COQUILLES

Rien n'est plus cruel pour l'amour propre d'un auteur, que de voir criblé de coquilles typographiques le texte auquel il a donné tous ses soins Aussi les messieurs très sérieux apprécieront-ils comme il convient, la douleur de M. Hugues - Gontran Robold-Luberne des Hautes Futaies qui écrivit, pour "Le Phalanstère de Seine-et-Marne" un magnifique éloge de M Bernard, avoué, lequel éloge mit fâcheusement au compte-rendu d'un concours d'animaux gras, parut sous la forme que voici, à nous révélée par Georges Courteline.

"Grosse nouvelle pour nos lecteurs, M. Bernard, préposé au tribunal, n'est plus dans notre bonne ville.

Il a été vendu samedi, au marché aux bestiaux.

Ce n'est pas aux habitants de Bouton - la - Bazoche qu'il importe de faire l'éloge de l'homme de bien et du savant jurisconsulte qui a été pendant tant d'années, l'honneur de leur tribunal et que le président de la République vient d'appeler aux hautes fonctions de conseiller à la Cour.

Fonctionnaire intègre, esprit éclairé, M. Bernard est en même temps—ce qui ne gâte rien—un cochon extraordinaire de 205 kilogs !

Sorti des porcheries modèles de MM. Lepatissier frères, éleveurs au Plessis-Saint-Just, cet animal est un des plus rares spécimens de la race dite "Porcs d'Andalousie," une race qui tend à disparaître et au sujet de laquelle MM. Lepatissier ont bien voulu nous donner d'intéressants renseignements.

Le porc d'Andalousie est, nous ont dit ces messieurs, le type du parfait homme du monde et aussi de l'homme d'esprit. On sait de lui des mots charmants.

Ses soirées du boulevard Babinet virent tout ce que compte Bouton-la-Bazoche d'esprits distingués et délicats: M. le colonel du 29e cuirassiers, ces Messieurs du Collège, M. le chanoine Rotand et bien d'autres encore. On ne saurait donc trop applaudir au choix du chef de l'Etat. Dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions, M. Bernard continuera à se montrer ce qu'il s'est montré toujours: des plus faciles à nourir, bien que manifestant une vive préférence pour les épluchures de pommes de terre mélangées avec du son.

Ajoutons que sa viande est agréable au goût et que les plus raffinés connaisseurs prisent singulièrement en lui: le pied qu'il a gélatineux sans excès, charnu comme il convient; le jambonneau, la plate-côte (d'une saveur toute particulière), une intelligence infinie et ouverte à tout ce qui est véritablement généreux, un grand cœur, en un mot.

Telle est, et nous ne doutons pas que nous nous fassions ici l'interprète des sentiments de toute la ville, notre opinion sur l'éminent monsieur Bernard, sans parler de sa hure, qui est délicieuse, accommodée avec des pistaches et de son oreille, dont le délicat croquant fait merveille, au dire des gourmets, dans le fromage de tête de cochon.

GEORGES COURTELINE

VIRILITE MORALE, VIRILITE PHYSIQUE

On raconte qu'un jour le principal d'un grand collège de jeunes gens préparait son discours de distribution de prix et avait jeté sur le papier quelques notes, afin de remémorer les points qu'il entendait développer devant son auditoire.

Le digne professeur faisait, dans ses notes, un grand éloge des vertus morales qui sont essentielles à la jeunesse, des instincts louables qui doivent la faire agir, des sentiments héroïques qui doivent l'animer. Il avait en particulier écrit cette phrase:

"J'admire les beautés qui sont l'apanage de la virilité."

Ces mots, une fois lancés, le professeur avait éprouvé le besoin de prendre l'air pour faire une provision nouvelle d'inspiration.

Pendant ce temps, la gouvernante du brave homme, une jolie et fine soubrette, sans doute, dont le printemps débordait, était venue faire le bureau, et comme toute fille d'Eve, s'était empressée de lire ce qu'avait écrit son maître.

Elle tomba en arrêt sur la pensée chaude que nous venons de citer, et ne pouvant résister aux tentations que cette lecture faisait naître, elle ajouta de sa plus belle main, juste en dessous de la phrase magistrale, ce laconique, mais sincère commentaire:

"Moi aussi."

Le sens en était peut-être plus charnel et profane que celui rêvé par le savant, mais il complétait, à sa facon, une idée qui court le monde.

Virilité morale et virilité physique sont les deux élements indispensables de la beauté et l'un ne va pas sans l'autre, ils se complètent.

Ecoutez les plus beaux discours du monde, les plus beaux chants graves ou légers, et vous ne pourrez pas les détacher de la personnalité physique de la personne qui les émet. Les orateurs puissants, les chanteurs viriles, les discoureurs énergiques ont constamment le dessus parmi le peuple, sur les hommes faibles, maigres et rachitiques même si ceux-ci possèdent la supériorité intellectuelle.

Le monde aime les forts et le toast américain est d'une vérité éternelle: "Aux hommes qui agissent."

Il faut par conséquent prendre bien soin de sa force physique si l'on veut garder son rang.

Or, le plus insidieux des maux qui attaquent les hommes et qui ruinent leur constitution, minent sournoisement leur vigueur physique, c'est le mal de reins, que le peuple appelle MAL DE ROGNONS, que la science qualifie de brightisme ou nephrite et contre lequel on ne saurait trop prémunir les hommes d'action.

Le grand danger de ce mal c'est qu'il progresse tandis que nous en sommes inconscients, accomplit ses ravages en secret presque, et annonce sa présence par un coup d'éclat qui, à moins d'un remède immédiat, est le signal de la déchéance physique de l'individu.

Du jour au lendemain le mal de reins peut faire du jeune homme vigoureux un vieillard impuissant. S'il n'y est pas porté remède immédiatement, la ruine est irréparable, et, trop souvent, le résultat est fatal.

Mais s'il est pris à temps et traité convenablement, le mal de reins peut être enrayé, ses effets pernicieux peuvent être annulés et l'homme qui en est atteint peut reprendre la santé et la puissance.

Pour le traitement de cette affection, il n'est pas d'agent ni de remède plus actif que les Pilules Moro, spéciales pour les maladies des hommes. Ces pilules sont un puissant reconstituant. Le mécanisme de leur action est bien facile à comprendre. Le rein occupe, dans l'organisme humain, une fonction dépurative essentielle. C'est le rein qui est chargé du travail de purification de tout notre système et plus nous allégeons son travail, plus nous rendons son action facile et aisée, plus nous avons chance de nous bien porter. Plus notre sang est pur, moins le rein fatigue et mieux nous nous trouvons.

Du bon et facile fonctionnement de notre rein dépendent notre force et notre puissance.

En un mot, si l'on a l'âge de ses artères, on a la force de son rein.

Comme exemple de réussite d'une guérison complète du mal de reins par les Pilules Moro, nous pouvons citer ce témoignage suivant qui est assez éloquent pour se passer de commentaire:

Sandwich, Ont., 7 décembre 1908.

Messieurs,

Je viens vous remercier et vous féliciter chaudement des excellents effets qu'ont eu sur moi vos Pilules Moro, grâce auxquelles je me guéris parfaitement d'un mal de reins dont je souffrais depuis 1907.

J'éprouvais, jour et nuit, des attaques d'irrétention d'urine invincibles, et je me voyais réduit à un état d'impuissance auquel les traitements essayés jusqu'alors n'apportaient aucune atténuation. Je n'avais fait aucun abus, j'étais sobre et régulier dans mes habitudes et dans tous les travaux j'étais de première force. Cependant la vigueur physique me faisait regrettablement défaut.

J'ai pris les Pilules Moro comme vous me l'avez conseillé et j'ai senti aussitôt une amélioration sérieuse. Après dix boîtes, je me trouvais beaucoup mieux et lorsque j'ai eu fini mon traitement, soit quarante-cinq boîtes, j'étais en parfaite santé, très bien remis, jeune au moral et au physique, heureux et gai!

Je vous en remercie et je m'empresse de faire connaître l'excellence de votre remède à tous les hommes qui souffrent de cette accablante maladie du rein. Pour eux le traitement par les Pilules Moro est absolument souverain.

Recevez, Messieurs, mes salutations,

D. MERITT.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES

—par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Aussi consultations par lettres.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes, par la COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.







La Saint Jean Baptiste

Suite de la 1ère page

me A. L. Auger, accompagnée de M. le Président Larivière; par madame LaRivière accompagnée de M. le 2nd Vice-président Dussault; par madame G. A Dubuc, accompagné de M. le 1er vice président A. L. Auger.

Les huissiers d'honneur, M.M. C. Cusson, J. B. Lafrance, M. J. B. Leclerc, D. Senez, P. Gosselin, ont comme toujours contribué à la distinction des cérémonies par leur attention et leur tact.

Le College de St-Boniface

QUELQUES NOTES HISTORIQUES

Au milieu d'août prochain les anciens élèves du collège de St-Boniface se réuniront en grande convention. D'ici là, il sera sans doute intéressant pour les anciens, et pour les jeunes aussi, de repasser l'histoire de la grande institution catholique d'éducation secondaire dans l'ouest.

On a dit souvent que la fondation du Collège date du jour où Mgr. Provencher s'installa sur les bords de la rivière Rouge. En effet, dès 1818, à son arrivée dans l'ouest, le grand missionnaire ouvrait deux écoles, une à Saint-Boniface, et l'autre à Pembina. Il se fit lui-même maître d'école dans sa résidence, et un ecclésiastique, M. Guillaume Edge, recevait dès le début soixante enfants à l'école de Pembina.

En 1823 Mgr. Provencher écrivait à Mgr. Lartigue: "J'ai deux écoliers qui ont vu toute leur grammaire latine et qui ne sont pas sans talents; l'un est un Métis, du non de Chénier (Son père est de Lachine), l'autre est un Canadien du nom de Senécal. Dieu veuille qu'ils fassent quelque chose de bon! Je vous adresse une liste des livres à demander pour moi en Angleterr. Il me faut des livres pour le latin; j'ai besoin d'une traduction d'Horace. Il y a déjà ici des " De Viris illustribus et des Cornelius Nepos."Je prie Votre Grandeur de m'envoyer des exemplaires des discours de Cicéron, des Salluste des Quinte-Curce; j'ai demandé sur mon mémoire adressé à sir George Simpson quatre dictionnaires latins-français, et quatre français-latins. Envoyez-moi des livres élémentaires et tous les objets pour les écoles.

En 1822 M. Harper, séminariste venu de Québec, fut chargé de l'école de Saint-Boniface, et Mgr. Provencher donna ses soins aux élèves préparés pour un cours classique La passion de répandre l'instruction autour de lui est un des traits caractéristiques du premier évêque de St-Boniface. Il écrivait à l'évêque de Québec " Je ne perds pas de vue l'instruction propre à me donner de l'aide; j'en fais presque toute mon occupation. Si je prends les moyens de me procurer la vie plus largement, c'est afin de garder et d'instruire un plus grand nombre d'enfants."

Mgr. Provencher voulait confier son collège à des religieux enseignants; en 1847 il entra en pourparlers avec les frères de St-Viateur, mais les négociations n'eurent pas de suite, et ce n'est qu'en 1854, un an après sa mort que les Frères des Ecoles Chrétiennes arrivèrent à Saint-Boniface. Ils étaient trois: Mgr. Taché partagea avec eux son logement et sa table; l'école se faisait dans une salle de l'évêché. L'année suivante fut bâtie la la maison qui, après bien des transformations, devint le vieux collège, puis l'académie Provencher et enfin le petit séminaire. En 1858, cinquante-huit garçons y recevaient leur éducaton.

En 1860, les Frères quittaient St-Boniface, et la direction du collège était confiée aux missionnaires oblats. Le P. Le Floch fut nommé directeur et maître principal avec M. Oram pour maître adjoint. En 1862 le P. Lestanc remplace le P. Le Floch et le F. Duffy, O M. I est professeur d'anglais. En 1870, c'est le P. Lavoie qui prend la direction du collège et qui la garde jusqu'en 1878, époque où les membres du clergé séculier reçoivent définitivement la charge de l'établissement. Les principaux Oblats qui y avaient enseigné étaient les P. P. Le Floch, Lestanc, Andre, Duffy, Allard et Lavoie, Le collège était constitué en corporation depuis 1871 et affilié à l'université de Manitoba depuis 1877, l'année même où l'Université fut fondée. M. A. A. Forget Despâtis fut nommé directeur en 1878 Nous parlerons de son administration et de celle de ses successeurs dans notre prochain article.

"Il m'a guéri" ou il a sauvé la vie de mon enfant sont des expressions que vous entendez tous les jours à propos du Remède de Chamberlain pour la colique, la Diarrhée et le Choléra. C'est vrai partout où ce remède à été introduit, aucune autre médecine pour les intestins a reçu autant d'approbation. Le secret du succès du remède de Chamberlain pour la colique, la diarrhée et le choléra est qu'il guérit. Vendu par tous les pharmaciens.

M. Edmond Marcoux

C'est un vénérable citoyen qui disparait.

Ce vieillard de 87 ans, que tous connaissaient et estimaient, est décédé vendredi, après avoir graduellement faibli pendant quelques semaines. Il est mort chez son fils, M. Cléophas Marcoux, qui avait entouré de soins et d'affection la vieillesse de son père.

M. Marcoux était au Manitoba depuis 1876. Il était du premier contingent de Canadiens qui vinrent du Massachusetts dans l'ouest canadien. Pendant ce voyage, le bateau qui portait les immigrants s'égara dans les glaces du lac Supérieur; un détachement d'une vingtaine d'hommes partit à la recherche de secours et de renseignements

La troupe s'aventura sur la glace et ce fut M. Marcoux, alors dans toute sa force, qui battit cette marche pénible. Ses compagnons racontèrent plus tard qu'ils lui devaient la vie, car, le sommeil les a ayant gagnés, ce fut M Marcoux qui les empêcha de dormir, ce qui aurait causé leur perte dans les glaces.

M. Marcoux a toujours habité St-Boniface, depuis 1876. Il fut plusieurs fois conseiller municipal et membre de la commission scolaire de la ville L'âge l'avait forcé à s'effacer depuis quelques années, mais il suivait toujours avec intérêt, disons mieux, avec patriotisme, nos diverses questions d'odrre public

Des fleurs et offrandes spirituelles ont été déposées sur le cercueil Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à la cathédrale. La famille et beaucoup d'amis s'y trouvaient. M. l'abbé Prud'homme officiait avec comme diacre M. l'abbé Paré, sous-diacre M l'abbé Lamy.

Les porteurs étaient Son Hon. le maire Bleau, M.M. J. Lecompte, A. Rocan, Guilbault, P. Dussault et P. Gosselin.

Nous offrons à la famille l'expression de nos sincères regrets et de toute notre sympathie.

Chronique de la Provi ce

BALDUR

Le 17 juin une nombreuse assemblée a eu lieu au "Forester's Hall" pour la "nomination" du candidat oppositionniste du comté de Mountain, M. Bird, en vue des élections prochaines des électeurs des régions françaises et de Bruxelles. S'y sont rendus ainsi que l'Hon Ministre Rogers, M. Staples député fédéral, le député conservateur de Souris, M. A. De Pape, conseiller, municipal et autres notabilités.

Le candidat désigné est M. Taylor, avocat de Winnipeg.

Deux autres candidats s'étaient désistés. Le soir il y a eu meeting électoral où l'on a entendu le Ministre et M. Staples et plusieurs autres orateurs qui ont été vivement applaudis.

* * *

STE-ANNE DES CHENES

Lundi dernier, le 18 juin, on célébrait les noces d'or de M. et Madame Pierre Curtaz. Il y a eu grand'messe en leur honneur à 9 heures, et sermon de circonstance par le Révérend L. R. Giroux, curé de la poroisse.

Les vénérés jubilaires étaient accompagnés à l'autel par M. et Mde. J. A. Lacerte de Ste-Anne. Après la cérémonie tous se rendirent à la résidence de M. Pierre Curtaz où un excellent diner leur fut servi Le Révérend M. Giroux adressa la parole ainsi que le Révd. M. Beaudry, vicaire et M J. A. Lacerte.

Deux magnifiques adresses furent lues par Melle Marie Harrisson et par Melle Laurentia Morin-Curtaz, petites filles des jubilaires. M. Pierre Curtaz quoique fatigué par l'âge, remercia de tout coeur toute la compagnie de lui avoir fait le plaisir ainsi qu'à son épouse d'être venu prendre le diner avec eux. Des pièces d'or et de magnifiques cadeaux leur furent offerts par la famille et leurs amis

Nous souhaitons à M. et à Mde. P Curtaz bonne santé afin qu'ils aient le bonheur de vivre dix années de plus pour fêter leurs noces de diamant.

UN AMI.

—Le cigare **1912** est en vente au bureau de J. B. Leclerc,

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106,390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux. car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal. Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba

ABONNEZ-VOUS AU

MANITOBA

$1.00 Par Annee